## COMMUNE DU PUY-EN-VELAY

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

## SUR LE PROJET DE MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté n° 2021-02 du 31 août 2021, le Maire de la commune du Puy-en-Velay a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune qui a été prescrit le 17 mai 2021.

Par décision du 25/08/2021, le Président du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand a désigné Monsieur Claude LEFORT en qualité de commissaire enquêteur.

Monsieur le Maire est responsable du projet. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du Service Aménagement-Urbanisme (16 Place de la Libération, 43003 Le Puy-en-Velay cedex).

L'enquête se déroulera dans les locaux du service Aménagement-Urbanisme de la Ville du Puy-en-Velay, 16 Place de la Libération, 43003 Le Puy-en-Velay cedex, du jeudi 23 septembre 2021 à 14 H 00 au vendredi 22 octobre 2021 à 17 H 00 (soit 30 jours consécutifs).

L'ensemble des pièces du dossier du PLU sera consultable pendant toute la durée de l'enquête, dans les locaux du service Aménagement–Urbanisme, 16 place de la Libération, au 1<sup>er</sup> étage aux jours et heures habituels d'ouverture de ce service au public

ou sur le site Internet de la commune sur le lien suivant www.lepuyenvelay.fr, onglet Cadre de vie-Urbanisme, rubrique Procédures Enquêtes Publiques.

Cet avis sera affiché, au moins 15 jours avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Le commissaire enquêteur recevra au service Aménagement-Urbanisme de la Ville du Puy-en-Velay, 16 Place de la Libération, les :

- Jeudi 23 septembre 2021 de 14 heures à 17 heures
  - et
- Vendredi 22 octobre 2021 de 14 heures à 17 heures

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront :

- être consignées sur le registre d'enquête déposé au service Aménagement-Urbanisme de la Ville du Puv-en-Velay situé 16 Place de la Libération, 43003 Le Puv-en-Velay cedex
- être adressées par écrit à Monsieur le Commissaire enquêteur (Enquête sur le PLU) à l'adresse du service Aménagement-Urbanisme de la Ville du Puy-en-Velay, situé 16 Place de la Libération, 43003 Le Puy-en-Velay cedex
- être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : enquetepublique-plu@lepuyenvelay.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la commune.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront reçus au Service Aménagement-Urbanisme de la Ville du Puy-en-Velay (16 place de la Libération 43003 Le Puy-en-Velay Cedex) et mis en ligne sur le site www.lepuyenvelay.fr – onglet Cadre de vie-Urbanisme, rubrique Procédures Enquêtes Publiques.

Le Puy-en-Velay le 31 août 2021 Le Maire, Michel CHAPUIS